



INTER-TERRITORIALITÉ ET INTERACTIONS SECTORIELLES : QUELLES CONSÉQUENCES DU SCÉNARIO 1,5°?

Quelles méthodes pour « répartir de l'effort » au niveau des territoires ?

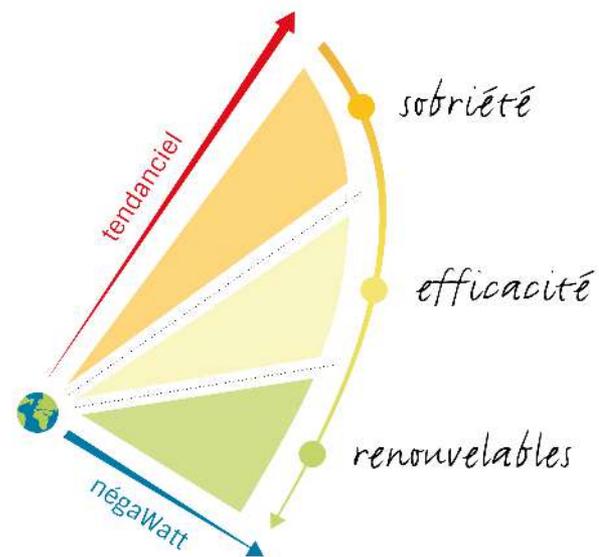
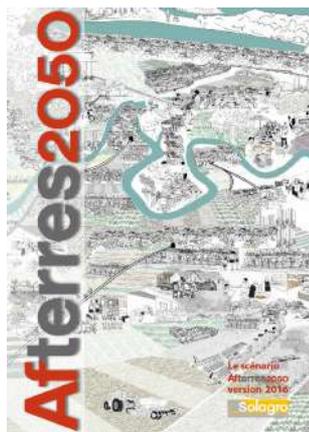
Toulouse – 4 Octobre 2019

Christian Couturier

SOLAGRO / négaWatt



100% TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE



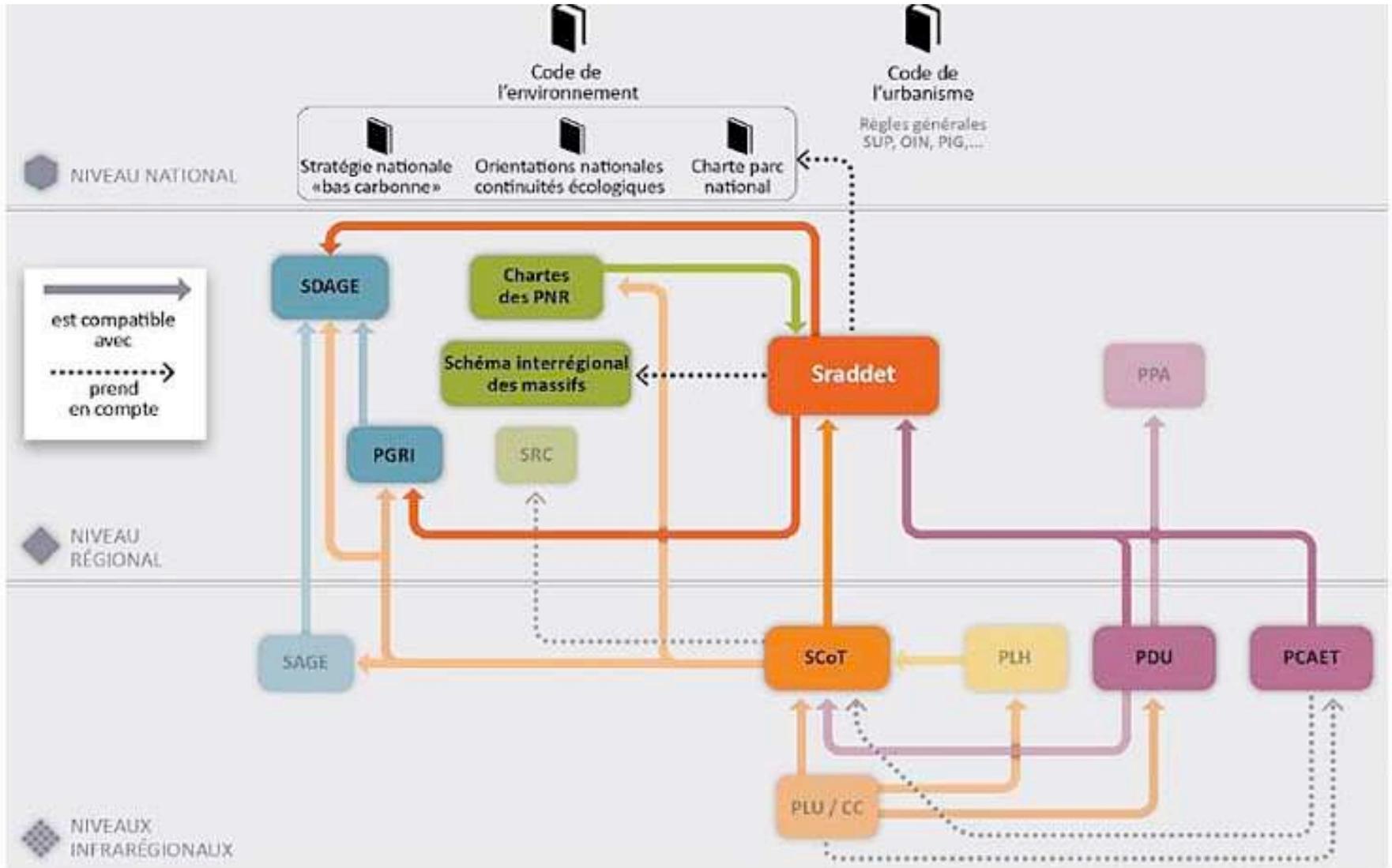
Au niveau national

- Loi sur la Transition Energétique
- Stratégie Nationale Bas Carbone, Programmation Pluriannuelle de l'énergie, Plan national intégré énergie climat
- Engagements de la France internationaux (accords de Kyoto, Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique) et européens



Déclinaison régionale et territoriale ?

- Outils : Schéma régional Climat Air Energie (SRCAE) et Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), Plans Climat Air Énergie Territorial (PCAET)
- => rien ne garanti la cohérence Somme = Total



SRADDET = co-élaboration État / Région,

- mais il n'existe pas d'objectifs régionalisés ni de méthode harmonisée de régionalisation
- mais objectifs par secteurs (SNBC) => à décliner en région

Chaque collectivité doit se fixer ses propres objectifs

- Niveau de réduction des émissions par secteur, production d'énergies renouvelables, stockage de carbone

Notion de « partage de l'effort »

- Accords de Kyoto au niveau mondial
- Législation « effort sharing » pour l'Union Européenne, avec règles de comptabilité, mécanismes de flexibilité entre secteurs et dans le temps
- SNBC : objectifs par secteurs, par tranche de 5 ans, révisables

L'impossible « partage équitable »

- Entre territoires ? Selon leur taille, leur population ?
- Entre secteurs ?
- Entre générations (historique / nous / génération prochaine) ?
- Mobilisation maximale ? Avec quelles limites ?
- En fonction de la capacité biophysique ? Ou de la capacité socio-économique (justice environnementale) ?
- Comment évaluer les gains et pertes par acteur et les répartir équitablement ?

Comparabilité

- Pouvoir comparer différents scénarios et/ou différents territoires
- Utiliser des « tableaux de bord » communs

Additionnabilité

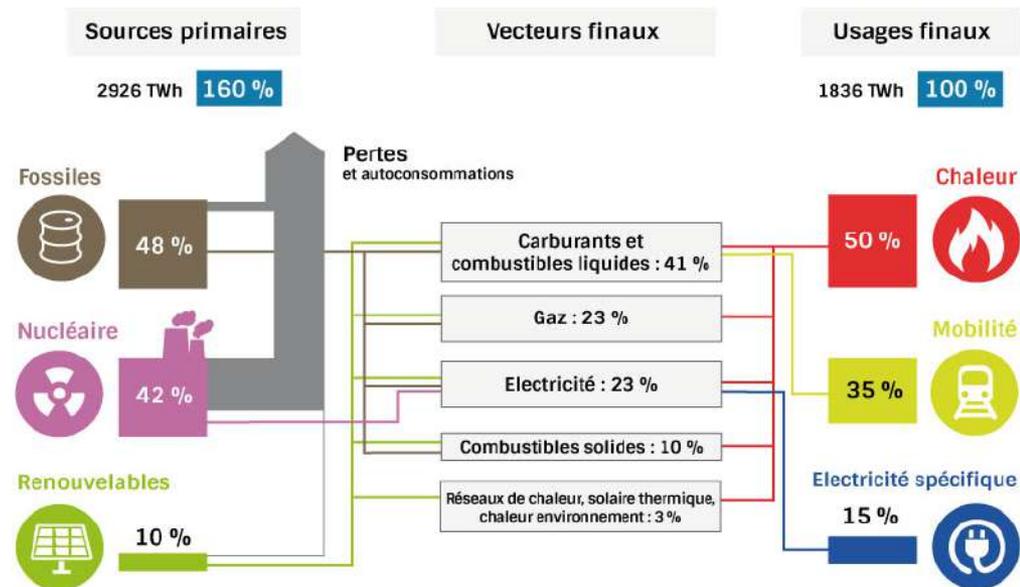
- Pouvoir vérifier si la somme des territoires infra est cohérent avec les objectifs du territoire supra
 - Σ EPCI = région ; Σ régions = pays
- Utiliser une comptabilité commune
 - Exemple : les CRF (common reporting format) pour l'UNFCC
 - NDC : nationally determined contributions



« Cadre harmonisé pour le volet énergie des SRADDET »



- Travail méthodologique mené par négaWatt :
- Principales recommandations :
 - Évaluer les paramètres locaux et pallier le manque de données
 - Se situer au bon niveau de complexité
 - Définir des indicateurs adaptés
 - Représenter le système énergétique correctement
 - Établir un bilan des importations et exportations

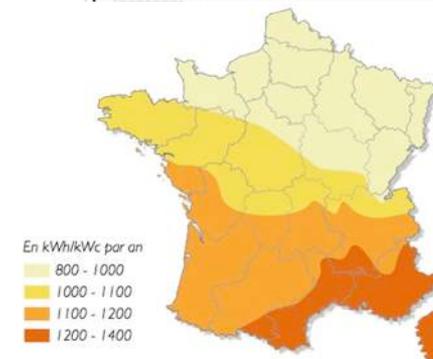
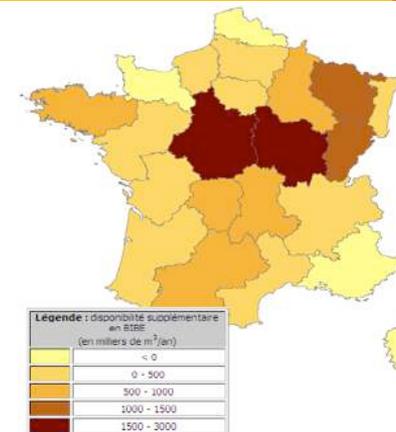


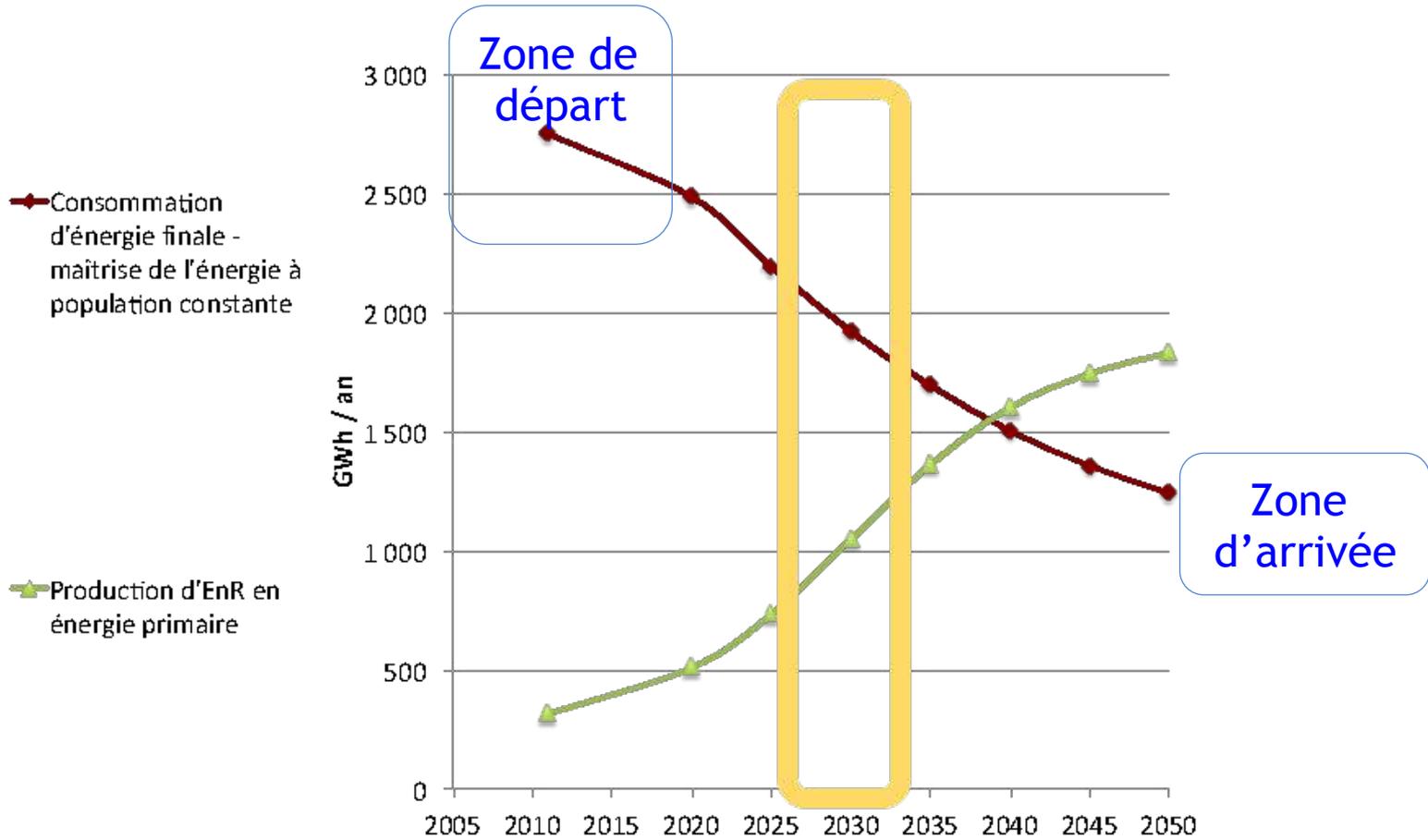
Autonomie énergétique ?

- Capacité d'un territoire ou d'un acteur à maîtriser ses choix
- S'oppose au concept d'hétéronomie, n'est pas synonyme d'autarcie

Principe de solidarité entre territoires

- Urbain => gisement d'économies d'énergies
- Rural => potentiel de production de renouvelables
- Mobiliser les notions de bassins d'approvisionnement
- Ne pas viser nécessairement l'équilibre offre / demande au niveau d'un territoire





La délibération collective, mode de gouvernance des « biens communs »

Sur les territoires :

- Le temps du débat est contraint
- Les moyens sont limités



Destination TEPOS

Merci pour votre attention.